



"3 minutes pour convaincre" lance sa 9^e édition
avec BFM Business

15 entreprises innovantes, sélectionnées par un jury d'experts,
au micro de Stéphane Soumier, à la rentrée 2018.

Dépôt des dossiers de candidatures jusqu'au 15 juin 2018
sur 3minutespourconvaincre.com

Paris, le 3 avril 2018. Positive Entreprise et BFM Business annoncent le lancement de la 9^e édition de l'opération "3 minutes pour convaincre", qui mettra sous les projecteurs de la matinale "Good Morning Business", présentée par Stéphane Soumier, une quinzaine d'entreprises en recherche de fonds, sélectionnées par un comité d'experts indépendant. **Les entrepreneurs ont jusqu'au 15 juin pour déposer en ligne leur dossier sur 3minutespourconvaincre.com**

Une centaine d'entreprises découvertes sur BFM Business depuis 2010 – Près de 40 M€ levés

Initiative lancée par et pour les entrepreneurs, animée par l'association Positive Entreprise, "3 minutes pour convaincre" a permis, depuis sa première édition à quelques 120 entreprises d'accroître leur notoriété, de convaincre clients, partenaires, collaborateurs et aussi de nouveaux investisseurs pour les accompagner dans leur développement. **Près de 40 millions d'euros ont ainsi été levés par ces jeunes entreprises, auprès d'actionnaires individuels, business angels mais aussi de fonds plus prestigieux.**

Wiseed, Younited Credit, Filapi, Netcosport, Yse, Toofruit, Smartmeup, Genepred figurent parmi les anciens lauréats de 3minutespour convaincre. Souhaitons aux futurs lauréats autant de succès dans leur développement !

"3 minutes pour convaincre" donne à nos auditeurs et téléspectateurs le goût de l'investissement utile. J'invite les entrepreneurs en recherche de fonds et de visibilité et les investisseurs à l'affût de nouvelles idées à se connecter à nous. Notre jury d'expert s'occupe du reste en toute indépendance, et avec un grand professionnalisme. C'est ce qui fait depuis 9 ans l'originalité et le succès de cette opération ! déclare Stéphane Soumier.

"3 minutes pour convaincre" est une opération ouverte à toutes les entreprises, de tous types de secteur d'activité, en amorçage ou en développement, qui cherchent à financer leur innovation, avec un business plan crédible et ambitieux.

Les présentations (replay des interviews, informations sur les projets, à l'exclusion de toute donnée financière) seront relayées sur le site www.3minutespourconvaincre.com. Les auditeurs / téléspectateurs ainsi convaincus pourront directement contacter les entrepreneurs.

"Toute l'équipe d'experts est heureuse de contribuer, à son petit niveau mais avec grande assiduité au financement de l'économie réelle. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de retrouver Stéphane Soumier et de partager son énergie autour des entrepreneurs ! C'est une très belle aventure pour ces entreprises, qui auront ainsi la chance de se présenter à de futurs clients, partenaires ou investisseurs.

Nous remercions BFM Business pour son soutien depuis maintenant 9 ans et toute la communauté des anciens lauréats, pour faire vivre cette initiative positive pour l'entrepreneuriat" se réjouit Isabelle Vendeville, Présidente de Positive Entreprise et co-fondatrice de 3MPC.

Ouverture des candidatures, jusqu'au 30 juin 2018

Pour participer à la 9^e édition de "**3 minutes pour convaincre**", qui sera diffusée à partir de la rentrée 2018 sur BFM Business, les entrepreneurs sont invités à remplir en ligne leur dossier de candidature sur www.3minutespourconvaincre.com. Le dossier doit comporter une présentation du projet d'entreprise, un business plan détaillé, le CVs des fondateurs et toute autre présentation qu'ils jugent utiles, y compris vidéo. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 juin 2018.

Le comité d'experts

Il est composé de professionnels de la finance, du conseil, du droit et bien sûr d'entrepreneurs, tous portés par l'envie de participer, transmettre, développer la dynamique entrepreneuriale : Isabelle Vendeville, Claire-Vernet Garnier, Teoman Atamyan, Jacques-Henri Hacquin, Matthias Huot, Christophe Lahon, Thibault Lanxade, Nicolas Meunier, Julien Pagezy, Clément Tallec et Olivier Schwab.

Contacts

Toutes les informations sur : www.3minutespourconvaincre.com



@3minconvaincre et #3MPC2018

Positive Entreprise

Isabelle Vendeville – Présidente
iv@vendevilleavocats.com

À propos de Positive Entreprise

Positive Entreprise est une association Loi 1901 qui vise à favoriser le rapprochement entre les jeunes et l'entreprise, par la réalisation de publications, l'organisation de conférences, de séminaires, de réunions et par l'organisation d'actions d'informations ou de lobbying.

Promouvoir le monde de l'entreprise, des commerces, des professions libérales auprès des jeunes, insuffler aux nouvelles générations l'esprit d'entreprendre, agir pour une meilleure connaissance et une meilleure compréhension entre les entreprises et la jeunesse, tels sont les 3 fondamentaux de l'association.

À propos de "3 minutes pour convaincre" www.3minutespourconvaincre.com

Initiative unique, animée par l'association Positive Entreprise, "**3 minutes pour convaincre**" a permis, depuis 2010, à quelques 120 entreprises d'accroître leur notoriété et surtout de lever des fonds pour grandir et déployer leur activité. Au total, ce sont près de 40 millions d'euros qui ont été levés notamment dans le cadre de la Loi Tepas, mais également au travers de partenariats. Ce sont aussi des centaines d'emplois qui ont été créés.